

#COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE SEL, UN COMPLÉMENT ALIMENTAIRE INDISPENSABLE POUR LES ANIMAUX

Paris, février 2020 – À quelques jours de l'ouverture du Salon de l'agriculture à Paris, Sels de France (anciennement Le Comité des Salines de France), qui regroupe les principaux acteurs et producteurs de la filière sel établis dans l'hexagone, souhaite communiquer sur le rôle du sel dans l'alimentation animale.



Dès le 22 février prochain, le parc des expositions de la porte de Versailles accueillera le Salon de l'agriculture ainsi que des dizaines de milliers de visiteurs petits et grands qui viendront admirer les animaux de la plus grande ferme de France.

Sait-on que pour ces animaux, le sel est un complément alimentaire particulièrement important ?

En effet, le sel contribue à réguler l'hydratation, participe au bon fonctionnement des systèmes nerveux des bêtes ainsi que de leurs muscles et permet une meilleure digestion. Le sel intervient également dans le traitement de possibles carences en phosphore, calcium, zinc, manganèse, fer, cobalt, iode, sélénium ou cuivre.

Comme évoqué ci-dessus, le sel (chlorure de sodium) est un véritable complément alimentaire multi-usage pour les animaux.

Sous la forme de bloc de sel en libre-service que les animaux viennent lécher, cette solution est proposée aux bovins, ovins, caprins, porcins et équidés. Mais d'autres animaux sont concernés, notamment le gibier (cerfs, chevreuils, sangliers...) ou les rongeurs domestiques (hamsters, souris, lapins...). À noter qu'en fonction de l'espèce, la race ou les besoins, ces blocs peuvent être enrichis en minéraux et oligo-éléments.

Pas si bête le bloc de sel !

Cette méthode ancestrale utilisée comme complément alimentaire pour les animaux se perfectionne sans cesse notamment pour répondre aux exigences en matière de sécurité sanitaire, de résistance aux intempéries, d'homogénéité du produit ou en termes de formulation afin de répondre aux besoins des animaux.

Tous ces produits sont soumis aux réglementations française et européenne relatives à l'alimentation animale, aussi bien dans le domaine des matières premières que celui des aliments composés, en particulier celui des aliments minéraux. 



#LESEL&VOUS >

#COMPOSANTNUTRITIF

#PIERREÀSEL

#COMPLÉMENTALIMENTAIRE

#VIVANT

#AGRO

+ ALIMENTATION ANIMALE

Du sel en libre-service pour les animaux ! Plusieurs fois par jour, vaches, chèvres ou moutons viennent lécher le bloc ou la pierre de sel. Par gourmandise ? Plutôt par instinct... Les animaux sont capables d'adapter leur consommation en sel en fonction de leurs besoins, **le sel régule l'hydratation, concourt au bon fonctionnement du système nerveux et des muscles, participe à la digestion, favorise l'appétit des animaux...** Un besoin !

Retrouvez plus d'informations sur selsdefrance.org



Sels de France (anciennement Comité des Salines de France) est un syndicat professionnel qui regroupe les principaux acteurs de la filière sel établis en France. Le syndicat rassemble 6 entreprises, productrices de sel par différents moyens ou exploitantes de cavités salines à des fins de stockage stratégique.

Leurs productions multiples (sel de mer de marais-salants, sel gemme de mine souterraine, sel raffiné issu de la dissolution de veines salines du sous-sol) approvisionnent les acteurs économiques impliqués dans l'ensemble des usages du sel (chlorure de sodium) mais aussi du bicarbonate et du carbonate de sodium ou de leurs composés : alimentation humaine ou animale, industrie manufacturière, industrie chimique et pharmaceutique, traitement des eaux, déneigement, stockage énergétique.

La profession salinière représente ainsi en France près de 5 000 emplois non délocalisables et plusieurs dizaines de milliers d'emplois indirects de transformation.

Sels de France a pour principale mission la représentation de la profession salinière française auprès des pouvoirs publics, des industries et secteurs utilisateurs de sel, des organisations nationales, européennes et internationales, l'information et la pédagogie réglementaire et technique et la promotion des différents métiers de ses adhérents.

www.selsdefrance.org

Antoine Lesserteur – 01 42 93 23 33 – alesserteur@selsdefrance.org

Contact presse : Thibault Chenevière – 06 63 41 74 83 – t.cheneviere@agence-euphorie.com

